

Explications des réussites et échecs à la certification

Les résultats de nos certifiés et l'analyse de leurs parcours permettent aujourd'hui à nos équipes pédagogiques (offres pédagogiques et expérience) et nos jurys de certification de dresser **une liste de bonnes pratiques pour obtenir sa certification**

- L'apprenant dispose d'un temps de préparation de sa certification prévu selon le choix de sa formation (classique ou pack) et de son rythme d'accompagnement (classique ou intensif)
- L'apprenant a lu le guide de certification à sa disposition
- L'apprenant a regardé les cours conseillés dans le guide de certification
- L'apprenant se sert des connaissances acquises pendant ses cours pour préparer ses livrables
- L'apprenant commence à préparer ses livrables au moins une semaine avant la date de la certification
- L'apprenant honore ses rendez-vous avec son mentor
- L'apprenant discute de ses livrables et de sa mise en pratique avec son mentor avant sa certification

À l'inverse, nous leur avons également demandé **les raisons majeures des échecs à la certification**. Ils notent :

- Le manque d'investissement de l'apprenant (non-réponse aux propositions de rendez-vous, non-réponse aux propositions d'exercice du mentor)
- La non-lecture du guide de certification
- Le non-visionnage des cours recommandés spécifiquement dans le guide de certification
- La préparation trop partielle (voire inexistante) des livrables
- La sur-estimation de sa capacité à prouver l'acquisition des compétences en une seule épreuve orale
- La sous-estimation de l'effort que demande une telle formation en ayant d'autres activités en parallèle

Afin de maximiser les taux de réussite de nos apprenants, nous tentons de sensibiliser les apprenants à ces raisons d'échecs dans les guides de préparation de certification. Les guides sont fournis en début de formation et restent accessibles dans l'espace élève de l'apprenant.

Explications des abandons

En 2021, sur les 7 000 accompagnements dispensés, nous constatons **301 abandons** :

- **50 abandons avant l'entrée** en formation, sans explication,
- **31 abandons dû à une entrée en formation trop tardive**, le stagiaire n'a finalement plus souhaité effectuer sa formation
- 25 abandons dû à une entrée en formation trop tardive, le stagiaire a souhaité renouveler sa demande de formation et cela a fait l'objet d'une demande d'avenant auprès de son financeur
- **46 abandons dû à un désengagement** total pendant la période de la formation
- **24 abandons dû à un mécontentement**
- **28 abandons dû à un cas de force majeure**, maladie ou décès d'un proche ou retour à l'emploi (10)
- **1 abandon pour exclusion** suite à un comportement inapproprié et ne respectant pas le règlement intérieur
- 15 abandons dû à l'indisponibilité du mentor référent
- 69 abandons dû au déréférencement de trois formations à destination des créateurs et repreneurs d'entreprises (changement de conditions d'utilisation), les stagiaires ne pouvaient plus être financés par le CPF
- 12 abandons dû à une erreur technique au niveau traitement administratif, les dossiers ont été remontés et les apprenants ont pu suivre leurs formations

106 des abandons ont pu faire l'objet d'une proposition d'alternative : montage d'un nouveau dossier de financement, adaptation des modalités de la formation (dates, référents pédagogiques, changement de thématique...).